Número de Révision: 004.0

Date de sortie: 09/16/2025

1. IDENTIFICATION

Désignation de l'article: **LePage PL700 Tub Surround Adhesive**

Numéro IDH: 2954618

Type de produit/utilisation recommandée: Adhésif acrylique.

Restriction d'utilisation: Non identifié

Région: Canada

Raison sociale:
Henkel Canada Corporation
Meadowpine Boulevard 2515
Mississauga, Ontario L5N 6C3

Votre contact:
Téléphone: +1 (905) 814-6511
NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:
MÉDECIN : Centre Anti-Poison
1-877-671-4608 (appel à frais virés)
ou 1-303-592-1711
TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300
1-703-527-3887(appel à frais virés)
NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:
MÉDECIN : Centre Anti-Poison
1-877-671-4608 (appel à frais virés)
ou 1-303-592-1711
TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300
1-703-527-3887(appel à frais virés)
Internet: www.henkelna.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE	
ATTENTION:	H319 - PROVOQUE UNE SEVERE IRRITATION DES YEUX.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
IRRITATION DES YEUX	2A

PICTOGRAMME(S)

Conseils de prudence

Prévention: P264 - Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation.
P280 - Porter un appareil de protection des yeux et le visage.

Intervention: P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

Stockage: Non prescrit

Élimination: Non prescrit

Autres dangers Non disponible

La classification est conforme aux règlements canadiens sur les produits dangereux et aux dispositions du Système général harmonisé (Globally Harmonized System, GHS) de classification et d'étiquetage des produits chimiques de l'ONU.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Calcaire	1317-65-3	30 - 60
Distillates (petroleum), hydrotreated light	64742-47-8	1 - 5
Quartz (SiO2)	14808-60-7	0.1 - 1

*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituent un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Measures de premiers secours par voies d'exposition probables

Inhalation: Amener au grand air. Si les symptomes persistent, faire appel á un médecin.

Contact avec la peau: Laver à l'eau savonneuse. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer les yeux à grande eau pendant au moins 5 minutes. Si l'irritation persiste consulter un médecin.

Ingestion: Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.

Symptômes et effets les plus importants(aigu et retardé): Les principaux symptômes et effets connus, aigus et différés, sont décrits à la section 11 : Renseignements toxicologiques.

Indication de toute attention médicale immédiate / traitement spécial nécessaire: Non disponible

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié: Dioxyde de carbone,mousse, poudre, jet d'eau, eau pulverisée.

Agents extincteurs inappropriés: Non disponible

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie: Non disponible

Feu inhabituel ou risques d'explosion: Aucun connu

Produit ou gaz issus de la combustion: Oxydes de carbone.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement: Aucun connu

Méthodes de nettoyage: Enlever en grattant autant de produit possible. Nettoyer le résidu à l'eau savonneuse.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation: Eviter le contact avec les yeux. Éviter le contact prolongé ou répété de cette matière avec la peau. Ne pas goûter ou avaler. Conserver hors de la portée des enfants.

Stockage: Protéger du gel, la température de congélation est de < = 32 ° F (< = 0 ° C). Entreposer en lieu sec et frais.

Pour obtenir des renseignements sur la durée de conservation du produit,veuillez examiner les étiquettes sur le récipient ou vérifier la fichetechnique.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Calcaire	10 mg/m3 TWA particules inhalables 3 mg/m3 TWA particules alvéolaires 10 mg/m3 TWA poussière totales	5 mg/m3 PEL Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 PEL poussière totales 5 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire. 50 MPPCF TWA poussière totales 15 mg/m3 TWA poussière totales 15 MPPCF TWA Fraction alvéolaire.	Rien	Rien
Silice amorphe, fumee, sans cristaux	3 mg/m3 TWA particules alvéolaires 10 mg/m3 TWA particules inhalables	20 MPPCF TWA 0.8 mg/m3 TWA 50 MPPCF TWA poussière totales 5 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 TWA poussière totales 15 MPPCF TWA Fraction alvéolaire.	Rien	Rien
Distillates (petroleum), hydrotreated light	5 mg/m3 TWA Fraction inhalable. (PEAU) (exprimé en vapeurs d'hydrocarbures totales) Non-aérosol. 200 mg/m3 TWA (exprimé en vapeurs d'hydrocarbures totales) Non-aérosol.	Rien	Rien	Rien
Quartz (SiO2)	0.025 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire.	0.05 mg/m3 TWA (Poussière alvéolaire) (Poussière alvéolaire) 0.025 mg/m3 OSHA_ACT (Poussière alvéolaire) 0.05 mg/m3 PEL Poussière alvéolaire 2.4 MPPCF TWA Respirable. 0.1 mg/m3 TWA Respirable.	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques: Généralement pas nécessaire.

Protection respiratoire: Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des yeux: Aucune mesure spéciale n'est requise s'il est utilisé correctement.

Protection de la peau: Aucune mesure spéciale n'est requise s'il est utilisé correctement.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique:	Solide
Couleur:	Blanc
Odeur:	Acrylique
Seuil de détection d'odeur:	Non disponible
Valeur pH:	7 - 9
Pression de vapeur:	Non disponible
Point / zone d'ébullition:	100 °C (212°F)
Point/domaine de fusion:	Non disponible
Densité/Densité relative::	1.03 - 1.07 (eau = 1)
Densité de vapeur relative:	0.62 (Air = 1)
Point d'éclair:	Non classé comme solide inflammable dans les lignes directrices de classification DOT, partie 173, annexe H 7/10/2002.
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Non disponible
Température d'auto-inflammation:	Non disponible
Inflammabilité:	Non applicable
Taux d'évaporation:	1 (eau = 1)
Solubilité:	émulsionnable
Coefficient de partage (value logarithmique)::	Non disponible
Teneur VOC:	0.1 %; 27 g/l (en poids, calculées en utilisant la méthode de CARB; g / L moins d'eau, moins exemptions calculées en utilisant la méthode de SCAQMD)
Viscosité dynamique:	2,000,000 mpa.s
Viscosité cinématique:	Non disponible
Caractéristiques de la particule:	Non disponible
Température de décomposition:	Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.
Réactions dangereuses:	Ne se produira pas.
Produits de décomposition dangereux:	Aucun connu
Produits incompatibles:	Des acides forts et des oxydants forts.
Réactivité:	Non disponible
Conditions à éviter:	Aucun connu

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables:	Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion
Voies d'exposition probables:	Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

Effets potentiels sur la santé

Inhalation: Pas une voie d'exposition pertinente. L'abrasion de la matière durcie, par ponçage ou meulage par exemple, peut dégager des particules respirables de quartz de silice, un risque de cancer par inhalation. L'utilisation normale du produit ne cause pas un tel dégagement.

Inhalation: L'abrasion de la matière durcie, par ponçage ou meulage par exemple, peut dégager des particules respirables de quartz de silice, un risque de cancer par inhalation. L'utilisation normale du produit ne cause pas un tel dégagement. Peut irriter les voies respiratoires.

Contact avec la peau: Le contact prolongé et/ou répétitif de la peau avec ce produit peut causer une irritation.

Contact avec la peau: Peut irriter la peau.

Contact avec les yeux: peut provoquer une irritation.

Contact avec les yeux: Provoque une sévère irritation des yeux.

Ingestion: Toute ingestion peut provoquer des irritations gastrointestinales, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Ingestion: Toute ingestion peut provoquer des irritations gastrointestinales, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Non prévu dans des conditions normales d'utilisation. Peut entraîner une irritation du tube digestif par ingestion.

Substances dangereuses	**LC50s et LD50s**
Calcaire	Rien
Distillates (petroleum), hydrotreated light	CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 4.6 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 4.3 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 4.5 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 5.68 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 5.3 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 5.28 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 5.2 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 6.03 mg/l
Quartz (SiO2)	Rien

Substances dangereuses	**Effets immédiats sur la santé**	**Effets retardés sur la santé**	**Effets chroniques sur la santé**
Calcaire	Poussières nuisibles		
Distillates (petroleum), hydrotreated light			
Quartz (SiO2)			Système immunitaire Poumon Quelques éléments de preuve de cancérogénicité

Substances dangereuses	**NTP cancérigène**	**IARC cancérigène**	**OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)**
Calcaire	Non	Non	Non
Distillates (petroleum), hydrotreated light	Non	Non	Non
Quartz (SiO2)	Connu pour être cancérigène pour l'homme.	Groupe 1	Oui

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont répertoriés comme actifs ou sont exempts d'inscription dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act).

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précedante version dans les paragraphes:
Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la version précédente à la ou aux sections : 15

Préparé par: Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

Date de sortie: 09/16/2025

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.

Cette Fiche de Données de Sécurité a été générée en fonction du Règlement Canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) et fournit des renseignements conformément à la loi Canadienne seulement. Aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit n'est donnée en ce qui concerne les lois de fond ou d'exportation de toute autre juridiction ou pays. Veuillez confirmer que les informations fournies dans le présent document sont conformes à la législation sur l'exportation ou à toute autre loi de toute autre juridiction avant l'exportation. Veuillez contacter Henkel Product Safety and Regulatory Affairs pour une assistance supplémentaire.